

Bobigny, le 28 janvier 2021

## COMMUNIQUE

### **La CMA de Seine-Saint-Denis récompense ses artisans d'art d'exception à Bercy**

*Jeudi 28 janvier, le Ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, Alain Griset, et la Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Saint-Denis, Murielle Bourreau, ont eu le plaisir de récompenser les lauréats de la première édition du Prix Athéna de l'Artisanat d'Art.*

*La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Saint-Denis, sous l'impulsion de sa Présidente, a créé cet événement afin de mettre à l'honneur le savoir-faire de ces artistes d'exception qui font la fierté de notre territoire.*

*Palmarès de la première édition du Prix Athéna de l'Artisanat d'Art :*

*1<sup>er</sup> : Hervé OBLIGI – Cinabre  
Lapideur à Montreuil  
<https://www.obligi.fr/>*

*2<sup>ème</sup> & coup de cœur du public : Laurent JARRY – La boîte d'accordéon  
Facteur d'instruments de musique à Montreuil  
<https://www.laboitedaccordéon.fr/>*

*3<sup>ème</sup> : Benoît MARCU – Atelier Marcu  
Ebéniste à Saint-Denis  
<https://atelier-marcu.fr/>*

*Le concours, qui s'adressait exclusivement aux seuls détenteurs du label EPV\* ou du titre de Maître Artisan en métier d'art, s'est déroulé en deux temps : sur évaluation d'un dossier par un jury de professionnels et par un vote du public.*

*\*Le Label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV)*

*Délivré par l'État après une instruction rigoureuse, ce label a pour objectif de récompenser des petites et moyennes entreprises emblématiques de l'excellence française industrielle ou artisanale.*

*Ses critères portent notamment sur la maîtrise de savoir-faire avancés, renommés ou traditionnels, en général associés à un terroir. Ils permettent de souligner nettement la haute valeur ajoutée d'une fabrication « made in France » aux yeux des acheteurs nationaux et internationaux.*